CAN Revenu amélioré d'actions internationales 75/100 (PS1)

30 septembre 2026

Le fonds distinct cherche à procurer un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres internationaux, actuellement par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu amélioré d'actions internationales Canada Vie.

Catégorie de fonds
Actions internationales

Date de création
26 septembre 2025

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Keyridge Asset Management

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à long terme, qui est à la recherche du revenu et du potentiel de croissance des actions internationales et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

FAIBLE | MODÉRÉ | ÉLEVÉ

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions internationales	86,5
Espèces et équivalents	12,7
Unités de fiducies de revenu	0,6
Actions américaines	0,2



Répartition géographique (%)

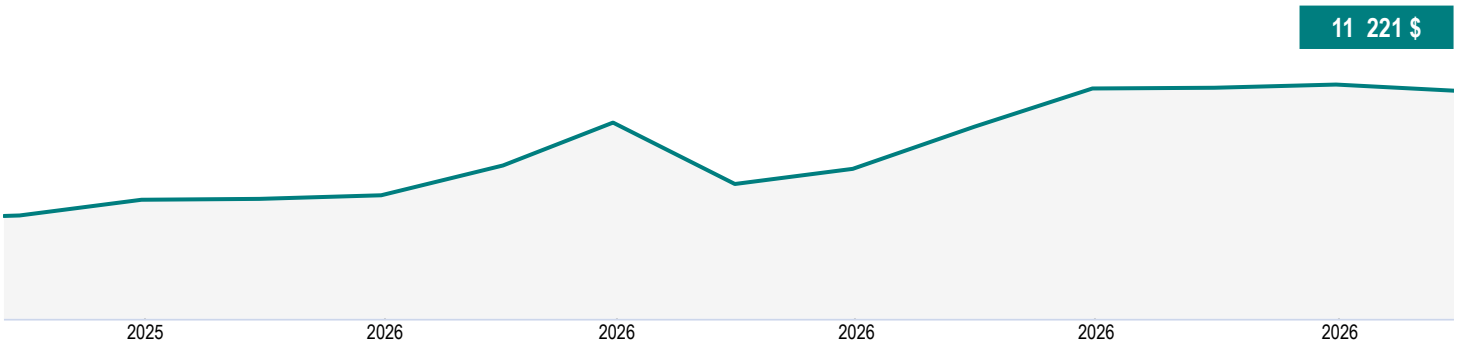
Japon	20,1
Canada	12,4
Royaume-Uni	11,4
Suisse	8,8
France	7,8
Allemagne	7,7
Australie	5,8
Pays-Bas	5,6
Espagne	3,4
Autres	17,0



Répartition sectorielle (%)

Services financiers	23,2
Espèces et quasi-espèces	12,7
Biens industriels	10,7
Biens de consommation	10,0
Soins de santé	8,6
Technologie	8,5
Matériaux de base	4,4
Services industriels	4,3
Énergie	4,1
Autres	13,5

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



CAN Revenu amélioré d’actions internationales 75/100 (PS1)

30 septembre 2026

Renseignements sur le fonds

Au 31 juillet 2026

Principaux titres	%
Espèces et quasi-espèces	12,4
ASML Holding NV	2,6
HSBC Holdings PLC	1,5
Roche Holding AG	1,3
Novartis AG catégorie N	1,2
Nestle SA catégorie N	1,0
AstraZeneca PLC	1,0
Shell PLC	1,0
Siemens AG catégorie N	1,0
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc	0,9
Répartition totale des principaux titres	**23,9**

Au 31 juillet 2026

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	-
Rendement du dividende	2,66 %
Rendement à l’échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	177 184,6 $

Actifs nets (millions de $)
5,0 $

Cours
11,22 $

Nombre de titres
686

Placement initial minimal
500 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l’application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGC150E

FAD^ – CLGC150F

ARC2 – CLGC150R

ARC4 – CLGC150G

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-0,53	**-0,19**	**10,00**	**12,16**	**-**	**-**	**-**	**12,08**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
-	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

CAN Revenu amélioré d’actions internationales 75/100 (PS1)

30 septembre 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Keyridge Asset Management.

Commentaires sur les marchés

Les actions internationales ont inscrit des rendements positifs au cours du trimestre terminé le 30 juin 2026. Les rendements ont été alimentés par la remontée mondiale des titres du secteur des technologies de l’information, tandis que les marchés européens ont été particulièrement vigoureux en raison de l’atténuation des tensions géopolitiques.

Rendement

Le Fonds cible toujours un revenu annuel de 5 % provenant des primes d’options et des dividendes issus des actions sous-jacentes. Le Fonds détient un placement dans le fonds négocié en bourse iShares MSCI EAEO pour une exposition aux marchés boursiers, et la superposition d’options se fait systématiquement entre les contrats dérivés chaque semaine.

La superposition des options d’achat du Fonds a nui au rendement au cours du trimestre. Le sous-conseiller vend une partie de l’exposition au marché boursier à la hausse du Fonds au moyen d’options d’achat, ce qui aide le Fonds à atteindre sa cible de production de revenus, mais nuit au rendement par rapport à son indice de référence boursier lorsque le marché boursier progresse.

Activité du portefeuille

Chaque semaine, le sous-conseiller négocie des options d’achat d’un mois de façon systématique, ce qui comprend la conclusion de contrats d’options expirés et la vente de nouveaux contrats. Cette superposition d’options d’achat aide le Fonds à atteindre sa cible de production de revenu.

Le sous-conseiller peut également augmenter ou réduire les positions sur options pour maintenir l’exposition théorique à l’intérieur d’une fourchette cible. Cela permet de gérer le niveau d’exposition à la hausse qui est échangé contre une prime.

Perspectives

Il n’y a eu aucun changement au positionnement stratégique du Fonds. Le Fonds cible toujours un revenu annuel de 5 % provenant des primes d’achat et des dividendes issus des actions sous-jacentes. L’exposition totale aux actions a été maintenue quotidiennement, et les valeurs notionnelles des options ont été suivies et maintenus dans la fourchette cible.

CAN Revenu amélioré d’actions internationales 75/100 (PS1)

30 septembre 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l’information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l’utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l’information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu’à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n’engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n’est présenté qu’à titre d’information générale et n’a pas pour but d’inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d’investir et devraient s’adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d’offre d’achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d’en assurer l’exactitude et l’exhaustivité, nous n’assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l’avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l’avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s’y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d’intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d’autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu’au 30 juin 2026. Il ne faut pas s’attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d’événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l’intermédiaire d’une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Revenu amélioré d’actions internationales 75/100 (PS1)

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d’épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n’est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n’est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L’option de souscription avec frais d’acquisition différés (FAD) n’est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d’acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s’avérer nécessaires.

†Plafonné à l’égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l’égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n’est pas autorisée sans l’inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d’assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d’assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n’offrent aucune garantie en ce qui a trait à l’exactitude, à l’exhaustivité ou à l’actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d’autres pertes résultant de l’utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d’assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l’intermédiaire d’une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.